

Notre liste est particulièrement attachée à la démocratie locale, un thème qui fait partie intégrante de notre projet. Nous travaillerons donc en collaboration avec des conseils de quartiers, dotés de moyens spécifiques, et les CIQ pour les décisions locales et la co-construction des politiques publiques.

La ville pour toutes et tous est une priorité pour Aix Avenir. Les mobilités, alternatives à la voiture, sont au cœur de nos propositions. Nous souhaitons, en concertation avec les associations, les habitants et les habitantes, promouvoir les mobilités actives. Parmi elles la marche et le vélo feront l'objet de plans ambitieux qui seront intégrées aux documents d'urbanisme de la ville et la métropole.

Avenue Fontenaille

La multiplication des zones 30 km/h comme des zones de rencontres sont des propositions fortes de notre programme. Le 30 km/h sera mis en place sur toute la partie urbaine de cette avenue qui est particulièrement étroite et peu adaptée à une circulation automobile particulièrement dense. La transformation de la partie de l'avenue déjà concerné par la limitation à 30 km/h en zone de rencontre, limitée à 20, sera étudiée.

Au-delà nous entamerons un dialogue avec le département pour limiter au moins à 50 km/h la liaison avec la commune de Saint Marc Jaumegarde

La normalisation des trottoirs sur l'avenue de Fontenaille nécessitera une étude approfondie et des démarches auprès des propriétaires et/ou promoteurs de projets afin de disposer d'au moins un trottoir adapté aux normes PMR. Une ville inclusive, comme nous la proposons, c'est effectivement une ville adaptée à tous et donc aux personnes à mobilité réduite ou aux parents en poussette. Cette analyse sera menée en concertation avec les riverains, le conseil de quartier et le CIQ. Et bien sûr la préservation des platanes sera assurée.

Avec les services de la Mairie un bilan sera réalisé afin de voir comment les réseaux pourront être adaptés aux nouveaux besoins.

Nous sommes très attentifs au besoin de recréer ou d'améliorer les centralités dans les quartiers et villages. Là aussi la concertation sera menée afin de trouver ensemble des solutions satisfaisantes. Et bien sûr la centralité que vous évoquez, entre le pont de la Torse et les commerces, sera conservée et nous nous emploierons à l'améliorer en facilitant l'installation de nouveaux commerces ou services dès lors que les potentialités foncières le permettront. Les centralités, les marchés sont parties intégrantes de l'urbanisme et au-delà de la convivialité provençale. Nous nous engageons à les maintenir et les développer.

Les risques naturels

Pour répondre aux aléas climatiques, nous devons bien évidemment penser adaptation mais également diminution des impacts et donc des pollutions. Cela passe par une réduction forte de la place de la voiture et donc l'amélioration des transports en commun comme la promotion des mobilités actives. Cela passe également par l'apaisement de la circulation dans les secteurs fragiles, la végétalisation dès que possible et la préservation des espaces naturels.

Ainsi très attachés à la préservation des espaces naturels, de la biodiversité et des ripisylves, nous travaillerons aussi à l'adaptation aux aléas climatiques tels que sécheresse, incendies et

inondations. Nous serons donc très attentifs à l'entretien du parcours entre la Torse et le Baret et bien évidemment nous attacherons à proscrire toute artificialisation des sols.

En collaboration avec le département, les pompiers, les services de sécurité civile et les riverains nous mettrons en place des solutions durables et pérennes afin de garantir la sécurité des habitants et prévenir des risques d'incendies. Ces mesures pourront se matérialiser par la limitation de l'accès aux collines et aux zones naturelles en période de très forte chaleur ou par un renforcement de la surveillance dans ces espaces.

Une surveillance spécifique du Pont de la Torse eu égard au nombre d'habitants en amont sans réelle solution d'accès au reste de la ville en cas de non disponibilité de l'infrastructure nous semble une mesure totalement envisageable. Nous y sommes favorables.

Parc Naturel Urbain, parc Rambot et Bibemus

L'évolution du PNU est bien sûr une de nos préoccupations et sera menée en concertation, comme déjà indiqué, avec les divers acteurs concernés. La réhabilitation du parc Rambot, que la municipalité sortante a voulu transformer en parking, sera menée à son terme et nous veillerons à ce qu'il reste, comme l'a voulu Gustave Bruno Rambot dans son legs, un espace de fraîcheur véritablement arboré. Nous étudierons, comme vous le suggérez la transformation des rues donnant sur le PNU et/ou à Bibemus en zones de rencontres limitées à 20 km/h et priorisant les plus fragiles.

Urbanisme et mobilité

Nous sommes très attachés à la préservation des espaces agricoles et naturels, comme indiqué ci-dessus, et souhaitons vivement limiter une urbanisation consommatrice d'espace. De plus nous mettrons en place une approche globale des problèmes à savoir penser Urbanisme en lien avec Mobilité et Environnement.

Nous soutenons le principe de normalisation des trottoirs sur la rue du RICM en accord avec les riverains et dans la mesure où cet aménagement n'empêchera pas la sécurité des cyclistes et des automobilistes sur la voie. Le problème est complexe et nécessitera une étude approfondie et des démarches auprès des propriétaires dont les bâtis ne sont pas très en retrait. Cette étude se fera en concertation avec les CIQ. La desserte des transports en commun sera aussi abordée afin de mieux répondre au besoin local et bien sûr défendue auprès de la Métropole qui est actuellement l'autorité organisatrice pour les bus.

La continuité en diablino Parc Rambot – Centre-ville un temps mis en place sera reprise et renforcée.

Concernant le stationnement le problème fera l'objet d'une réflexion approfondie avec tous les acteurs concernés.

Sécurité

Nous poursuivrons les actions déjà menées et qui ont abouti à une amélioration de la sécurité. Et nous installerons des postes de police physique dans votre quartier. Nous mettrons en place une logique d'ilotage menée par une police de proximité qui connaît la population et notamment les jeunes et qui sera également reconnue par la jeunesse comme par l'ensemble des habitants et des habitantes. Les incivilités seront également combattues et la réactivité des services municipaux face à ces dernières sera améliorée.